



RÉAC CAMCP CACES®

RÉACTUALISATION DES CONNAISSANCES ET TESTS CACES® CHARIOT AUTOMOTEUR DE MANUTENTION À CONDUCTEUR PORTÉ R389

PUBLIC VISÉ

Tout le personnel destiné à la conduite des Chariots Automoteurs de Manutention à Conducteur Porté (C.A.M.C.P.) et possédant les aptitudes physiques et psychotechniques requises

PRÉ REQUIS

- Aptitude médicale pour la conduite de Chariots Automoteurs de Manutention à Conducteur Porté
- Être âgé de 18 ans minimum
- Carte d'identité originale à présenter le jour du test

DURÉE

Nous consulter

NOMBRE DE PARTICIPANTS

Nous consulter

LIEU

Dans nos centres de formation ou dans vos locaux

EQUIPEMENTS STAGIAIRES

Prévoir des chaussures de sécurité ou bottes de chantier, casque, gants, lunettes de protection

OBJECTIFS

- Maintenir et actualiser ses connaissances afin de :
- Situer le rôle des instances et de répertorier les obligations que lui impose le respect, à son niveau de la réglementation.
- Comprendre le fonctionnement des principaux organes et équipements du chariot pour les utiliser dans les conditions optimales de sécurité et assurer les opérations de maintenance qui sont de son ressort.
- Expliciter et de justifier les mesures de sécurité qu'il devra mettre en œuvre lors de l'utilisation du chariot.
- Réaliser en sécurité les opérations de manutention prescrites, impliquant la mise en œuvre du chariot automoteur.

Moyens pédagogiques

- Démonstration
- Apprentissage et mise en application
- Livret remis aux stagiaires

Contexte réglementaire

- Décret et arrêté du 02/12/98
- Recommandation R 389 de la CNAMTS

Moyens techniques

- Ordinateur
- Vidéoprojecteur
- Support de cours
- Matériel pédagogique (Plots, ...)
- Espace d'évolution permettant de répondre à la recommandation de la CNAMTS R389
- Chariots Automoteurs de Manutention à Conducteur Porté

Moyens d'encadrement

- Formateur en Chariots Automoteurs de Manutention à Conducteur Porté ou spécialisé sur cette thématique
- Testeur CACES® certifié par AFNOR
- Le Groupe VIVALIANS est un organisme national certifié par AFNOR sous le numéro K-50057

MODALITÉS DE SUIVI DE L'EXÉCUTION DU PROGRAMME ET D'APPRÉCIATION DES RÉSULTATS

- Feuille d'émargement
- Évaluation de la satisfaction des stagiaires en fin de formation
- Évaluation théorique et pratique : Fiche individuelle de résultat du test (attestation provisoire pour une famille d'engin)
- Attestation de fin de formation
- Certificat d'Aptitude à la Conduite en Sécurité

Information complémentaire :

Une réactualisation doit avoir lieu au minimum tous les cinq ans et notamment après tout accident avec arrêt de travail.



RÉAC CAMCP CACES®

RÉACTUALISATION DES CONNAISSANCES
ET TESTS CACES® CHARIOT AUTOMOTEUR
DE MANUTENTION À CONDUCTEUR PORTÉ R389

PROGRAMME

RAPPEL DE CONNAISSANCES THÉORIQUES :

- Retour d'expérience sur la conduite des Chariots Automoteurs de Manutention à Conducteur Porté
- Rappel des règles essentielles de responsabilité, de sécurité, de conduite, d'entretien des Chariots Automoteurs de Manutention à Conducteur Porté
- Appropriation de la nouvelle réglementation le cas échéant

RAPPEL DE CONNAISSANCES PRATIQUES :

- Mises en situation sur les catégories de Chariots Automoteurs de Manutention à Conducteur Porté concernées et dans les conditions habituelles de travail
- Observation des pratiques en situation : prise en main, maîtrise des évolutions du chariot, à vide, en charge, pratique du gerbage, du stockage, transports de charges longues, manœuvres difficiles
- Mise en évidence des mauvaises pratiques et corrections en conséquence

Test CACES® théorique

Test CACES® pratique